

CHAIRE

**de tourisme
Transat**

ESG UQÀM

**Soutien, recherche et analyse dans le cadre de la
révision du programme de signalisation des routes et
des circuits touristiques**

Volet 1 : Sommaire de l'inventaire et de l'analyse comparative
des routes touristiques québécoises, canadiennes et étrangères

Réalisé pour le ministère du Tourisme et le ministère des
Transports du Québec

Chaire de tourisme Transat
Février 2013

Sommaire

Tourisme Québec et le ministère des Transports du Québec ont entrepris la révision du programme gouvernemental de signalisation des routes et des circuits touristiques, avec l'appui de la Chaire de tourisme Transat. Le premier volet consiste à répertorier les routes touristiques comparables aux routes reconnues par un programme gouvernemental au Québec, au Canada et à l'étranger, puis à en faire une analyse comparative afin de faire ressortir les meilleures pratiques à retenir pour les routes québécoises.

Plus de **500 routes** ont été inventoriées dans 16 destinations au Canada (les 10 provinces) et à l'étranger (États-Unis, France, Espagne, Croatie, Australie et Nouvelle-Zélande). Dans la majorité des cas, les routes répertoriées sont celles présentes sur les sites Web nationaux des destinations. Les routes mises en valeur à l'échelle locale ou régionale n'ont pas été prises en compte dans cette étude, à l'exception de celles du Québec.

| Destinations | Nombre de routes recensées (signalisées en vertu d'un programme gouvernemental ou non signalisées) |
|-------------------------------|--|
| Québec | 114 routes recensées, dont 15 signalisées en vertu du programme gouvernemental |
| Canada (autres provinces) | 115 routes recensées, dont 28 signalisées en vertu d'un programme gouvernemental |
| États-Unis | 152 routes recensées, dont 149 signalisées en vertu d'un programme gouvernemental |
| Europe | 87 routes recensées, nombre de routes signalisées en vertu d'un programme indéterminé |
| Australie et Nouvelle-Zélande | 62 routes recensées, nombre de routes signalisées en vertu d'un programme indéterminé |

Caractéristiques des routes recensées :

- **Type d'itinéraire** : la majorité des routes ont un itinéraire linéaire (294 routes), d'autres offrent des parcours en boucle (107 routes) ou non continu (87 routes).

- **Longueur des routes** : La route répertoriée la plus courte parcourt 5 km (Las Vegas Boulevard Scenic Byway), alors que la route la plus longue dépasse 3 500 km (Savannah Way). Au Québec, la route la plus courte répertoriée est la Route des Fleurs (11,5 km), alors que la route la plus longue est la Route des Baleines (880 km), qui est reconnue par le programme.
- **Thématiques générales ou qualités intrinsèques** : Les routes peuvent détenir plusieurs qualités, mais la plupart ont été sélectionnées pour leurs qualités archéologiques et historiques (225 routes), panoramiques (162 routes) et naturelles (160 routes). Une plus forte proportion de routes agrotouristiques est présente dans les routes non reconnues du Québec et dans les routes recensées en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- **Routes des vins** : 45 routes des vins ont été recensées parmi les destinations à l'étude.
 - Près de la moitié des routes des vins répertoriées ont un parcours non continu, et plusieurs accordent une place importante à la personnalisation de l'itinéraire en fonction des vignobles qui intéressent le visiteur.
 - Les routes des vins ont une présence plus importante sur le Web que l'ensemble des routes recensées : 79 % ont leur propre site Web, par rapport à 40 % pour l'ensemble des routes. Elles accordent également une plus grande place aux médias sociaux : 45 % sont présentes sur les différents médias contre 19 % pour l'ensemble des routes.
 - Plusieurs routes sont mises de l'avant et gérées par des associations ou des regroupements de vignerons. Pour certains pays, dont l'Italie et la Nouvelle-Zélande, la promotion des routes vinicoles relève d'instances nationales.
 - Peu de routes inventoriées semblent disposer d'une signalisation officielle.
 - Quelques destinations mettent en valeur plusieurs routes des vins (ex. : France, Espagne). Pour les distinguer, différentes **appellations** sont utilisées, telles que « route des vins » suivie du nom de la région (routes non officielles québécoises et France) ou suivie du nom de l'appellation d'origine contrôlée (Espagne).
 - La Route des Vins reconnue par le programme québécois est l'une des seules n'ayant pas d'appellation distinctive et n'étant pas identifiée en fonction d'une région.
 - Le parcours « Prenez la route des vins du Québec » promu par l'Association des vignerons du Québec peut porter à confusion. Cette appellation peut laisser croire qu'une seule route des vins existe au Québec.

Promotion des routes dans les destinations et outils utilisés :

- **Positionnement des routes sur les sites Web des destinations :** Les routes sont davantage mises en valeur par les États, les provinces ou les régions qu'à l'échelle des pays (exception faite de la Nouvelle-Zélande et de l'Espagne).
 - Les provinces canadiennes accordent une place importante aux routes touristiques, à l'exception de l'Alberta et du Manitoba. En Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, les routes panoramiques reconnues couvrent l'ensemble du territoire et occupent une place clé au sein de leur site Web.
 - Pour les États-Unis, la mise en valeur des routes varie d'un État à l'autre. Souvent, un lien vers le site Web des [America's Byways](#) est proposé. Ce site regroupe l'ensemble des routes officiellement reconnues à l'échelle nationale.
 - En France, l'information est peu disponible à l'échelle nationale, bien que l'on compte un grand nombre de routes départementales ou régionales.
 - Pour le Québec, on note un bon positionnement des routes reconnues par le programme gouvernemental à partir du site Web [Bonjour Québec.com](#). Toutefois, dans la banque de données, aucune distinction n'est faite entre les routes officielles signalisées et les routes non reconnues.

- **Outils d'information disponibles :**
 - 77 % des routes recensées ont une **carte en format PDF** ou imprimable. L'ensemble des routes québécoises signalisées dispose d'une carte imprimable. Toutefois, les outils d'information (carte, dépliant, etc.) disponibles sur les sites Web de ces routes ne sont pas uniformes.
 - 70 % des routes étudiées rendent disponible une **carte interactive**. Les routes québécoises reconnues par le programme possèdent toutes un caractère interactif grâce à leur présence sur le site [Bonjour Québec.com](#), qui offre une carte interactive montrant l'hébergement, les attraits et activités, les bureaux d'information touristique et autres services.
 - Certaines destinations offrent un **planificateur de voyage** interactif, permettant une personnalisation du parcours selon le mode de transport (motocyclettes ou véhicules récréatifs), selon les intérêts (attraits et activités recherchées) et les services d'hébergement et de restauration (ex. : l'Ontario).
 - Plusieurs provinces canadiennes, dont le Québec, illustrent les routes touristiques officielles sur leur carte routière officielle (Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard). Au Québec, le site [Bonjour Québec.com](#) ne fait toutefois pas référence à l'existence de cette carte et où se la procurer.

- La Colombie-Britannique a opté pour un dépliant spécifique regroupant ses neuf circuits touristiques et offre une carte imprimable sur son site Web montrant l'ensemble de ses circuits.
 - Les États-Unis ont mis en place sur leur [portail Web](#) une **fiche standardisée** pour toutes ses *Byways* offrant aux visiteurs une base d'information équivalente d'une route à l'autre. On y retrouve également un outil d'impression (« Print-n-Go ») personnalisable selon les intérêts du visiteur.
- **Utilisation des technologies et présence sur le Web et sur les médias sociaux** : les routes officielles du Québec ont toutes une présence Web à travers les sites des associations touristiques régionales.
- 66 % des routes reconnues par le programme ont leur **propre site Web**, comparativement à 40 % pour l'ensemble des routes répertoriées. Cette proportion est plus élevée aux États-Unis (82 %) et outre-mer (75 %).
 - Près de 20 % des routes répertoriées ont une présence sur les **médias sociaux**. Les routes québécoises signalisées ont une présence comparable à la moyenne.
 - Une minorité des routes offrent des **applications mobiles** ou **GPS**. Les États-Unis se démarquent légèrement pour la mise en place de parcours GPS, tandis que les destinations outre-mer offrent des applications mobiles pour quelques routes.
 - Le site Web des [America's Byways](#), aux États-Unis, accorde une place importante au **partage de l'expérience des visiteurs** grâce à des sections de commentaires.
- **Autres considérations**
- **Signalisation routière** : Comme au Québec, certaines destinations indiquent clairement que les routes sont signalisées. La Classic New Zealand Wine Trail montre un visuel des panneaux d'accueil sur son site Web.
 - Quelques destinations réservent une section de leur site Web ou de leur brochure pour informer les visiteurs de la **réglementation routière** (ex. : Colombie-Britannique, Australie, États-Unis). D'autres mettent de l'avant un lien vers les **conditions routières et météorologiques** afin d'informer les visiteurs des sections de routes non praticables à certaines périodes de l'année.
 - Bon nombre de destinations indiquent les **services disponibles** dans leurs outils de support (stations-service, marinas, hôpitaux, hébergements, parcs nationaux, restaurants, etc.).
 - Un grand nombre des *Byways* des États-Unis indiquent les sites ou les portions de routes **accessibles aux personnes à mobilité réduite**. Les États-Unis sont une des seules destinations étudiées à le faire.